

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Construction d'un chalet
Commune	Ormont-Dessus
Construction existante ?	Non
Parcelle	5485
Maître de l'ouvrage	BORGHI Alexandre
Mandataire principal	SACHER Hans-Peter, architecte EPFL
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
Type construction	ECA_V - Construction avec occupation faible
Dangers	Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané



2. Danger - Glissement de terrain permanent

2.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Non
Précision sur l'événement	---
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Oui
Nom de l'étude	
Code scénario : 11-GPP-1027-B	

2.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats.

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que la structure porteuse de la construction a été conçue en fonction du danger de glissement de terrain permanent ?	Oui
---	-----

Précisions/détails

Structure exposée en béton armé

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.3 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat

Objectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I										
ECA_II										
ECA_III										
ECA_IV										
ECA_V				✓		✓			✓	
ECA_VI										
ECA_VII										

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



3. Danger - Glissement de terrain spontané

3.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

moyen

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction

moyen

La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?

Oui

Précision sur l'événement

Code scénario : 11-GSS-1007-G

Mesure de protection existante pour le bâtiment

Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ?

Oui

Nom de l'étude

Code scénario : 11-GSS-1007-G

3.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que la structure porteuse et l'enveloppe de la construction ont été conçues en fonction du danger de glissement superficiel spontané ?

Oui

Précisions/détails

Structure exposée en béton armé

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Oui

Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le danger de glissement de terrain spontané ?

Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.3 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable					
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens			
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle	
ECA_I										
ECA_II										
ECA_III										
ECA_IV										
ECA_V										
ECA_VI										
ECA_VII										

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

Les Diablerets, le 10.03.2023

A Borghi

**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**

Les Diablerets, le 10.03.2023

/ P S L